

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Négociations annuelles obligatoires La CFDT appelle au débrayage à la Société Générale et dans le groupe Crédit du Nord, vendredi 21 octobre

Paris, le 20 octobre 2022. La CFDT considère que les négociations salariales sont en deçà des attentes légitimes des salariés au regard du contexte inflationniste mais aussi des politiques stratégique et sociale de la Société Générale, qui les contraint à toujours plus de sacrifices.

La CFDT, à l'écoute des salariés, ne peut se satisfaire de la proposition de la direction. Bien qu'améliorée par la négociation, elle ne répond toujours pas à notre demande et ne permettra pas de calmer la gronde ou la lassitude qui sévissent dans le groupe.

Malgré nos alertes successives, la direction se braque et passe au chantage en imposant une date de signature, ce vendredi. Pour la CFDT, les négociations salariales ne peuvent s'arrêter là!

Elle demande que la direction octroie une augmentation générale de 3 % pour tous, dès le 1^{er} janvier 2023, avec un plancher de 1 200 euros, et une Prime de Partage de la Valeur de 2 000 euros!

La CFDT appelle tous les salariés de la Société Générale et du groupe Crédit du Nord à débrayer massivement, vendredi 21 octobre, pour marquer leur indignation et se faire entendre collectivement.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Khalid Bel-Hadaoui, Délégué syndical national CFDT Société Générale : 06 48 47 23 31 Johanna Delestré, Déléguée syndicale nationale CFDT Société Générale : 07 88 47 21 75

CONTACT PRESSE:

Nadia Ladjeroud Responsable de communication 01 56 41 54 53 / 06 47 77 22 36 nladjeroud@fba.cfdt.fr